Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212903025-20260420-2026_23-DE

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage
13 Avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	23
Votants	26

L'An deux mille vingt six
Le 20 avril à 20h30
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Madame Mary Coxall-Philippe Maire

Etaient présents :
Mary COXALL-PHILIPPE, Gilles MORVAN, Céline HOUBERDON, Matthieu APPLINCOURT, Pauline PERROT, Gourhant LE GAC, Karine PICHON, Vincent BROUARD, Sonia OLU, Olivier MORVAN, Maryline LE GRAET, Arnaud PIRIOU, Stéphane LOUVERGNEAUX, Marianne SICARD, Dominique DUJARDIN, Véronique TANGUY-CHATAL, Maxime FASTREZ-PIRIOU, Myriam Hélias, Flavie MORVAN, Pascal PRIGENT, Ludovic RAULLIN, Magali DREZEN, Valérie BERVIL

Absents excusés :
Cécile Cormery-Rucklin qui a donné procuration à Pascal Prigent.
Patrick Durvicq qui a donné procuration à Ludovic Raullin
Mickaël Poitou qui a donné procuration à Gilles Morvan
Fanny Galland qui a donné procuration à Céline Houberdon

Assistait également au Conseil Municipal Monsieur Yves Malhomme Inspecteur divisionnaire des finances publiques, Conseiller aux décideurs locaux.
Secrétaire de séance : Matthieu Applincourt a été élu Secrétaire de séance.

DCM 2026-23

Objet :

AFFAIRES FINANCIERES

Budget principal 2025 - Approbation compte financier unique (CFU)

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
Vu l'article 205 de la loi de finances ;
Vu la proposition de simplification administrative de la Direction générale des finances publiques en date du 19 novembre 2024 ;
Vu la demande de Madame la Maire relative à la production des comptes de la commune pour l'année 2025
Vu le rapport de présentation du Compte financier unique (CFU) pour l'année 2025 de la commune de Pont De Buis Les Quimerc'h ;
Vu le Compte financier unique (CFU) 2025 de la commune de Pont De Buis Les Quimerc'h ;
Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires qui régissent ces documents ;
Considérant que le CFU met en évidence les informations clés relatives à la situation financière de la collectivité, notamment les résultats, le bilan, le compte de résultat synthétique ainsi que les taux des contributions et produits afférents ;
Considérant que le CFU constitue une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en œuvre de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, simplifiant ainsi les travaux préparatoires ;

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, si Mme le Maire peut assister à la discussion relative au compte administratif, elle s'est retirée au moment du vote.

Le compte financier unique du budget principal « commune » se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212903025-20260420-2026_23-DE

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Compte Financier Unique 2025 (Fonctionnement)

	Dépenses	Prévu	Réalisé		Recettes	Prévu	Réalisé
011	Charges à caratère général	1 363 034.50	1 048 216.16	13	Atténuation de charges	30 000.00	16 793.18
012	Charges de personnels	2 787 400.00	2 637 796.91	70	Produit des services	593 790.00	554 700.45
014	Atténuation de produits	44 620.00	44 612.00	73	Impots et taxes (AC+FPIC)	1 743 580.00	1 733 350.36
65	Autres charges de gestion	831 575.17	678 058.63	731	Fiscalité locale	1 645 500.00	1 348 252.92
66	Charges financières	22 217.19	18 416.03	74	Dotations et participations	854 316.50	878 047.00
67	Charges spécifiques	1 000.00	293.00	75	Autres produits de gestion	543 745.40	451 395.17
68	Dotations aux provisions	2 000.00	501.80	76	Produits financiers		16.13
042	Opé d'ordre entre sections	336 451.27	351 630.97	77	Produits spécifiques		16 351.20
023	Vir. À la section d'investiss	42 958.47		042	Opé d'ordre entre sections	20 324.70	20 324.70
				78	Reprises sur dépréciations		
	Total Dépenses	**5 431 256.60**	**4 779 525.50**		**Total Recettes**	**5 431 256.60**	**5 019 231.11**
		(b)					(a)

Excédent de l'exercice 2025 (a)-(b) : 239 705,61 € - Résultat de clôture : 239 705,61 €

Capacité d'autofinancement brute : 571 011,88 € (recettes réelles-dépenses réelles fonctionnement)

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Compte Financier Unique 2025 (Investissement)

	Dépenses	Prévu	Réalisé		Recettes	Prévu	Réalisé
20	Immobilisation incorporelle			13	Subventions investissement	800 025.83	629 145.85
204	Subvention d'équipement			16	Emprunts	95 793.05	
21	Immobilisation corporelle			10	Dotations et réserves	744 563.80	708 410.47
23	Immobilisation en cours	2 729 139.35	982 664.55	21	Immobilisation corporelle		14 478.72
10	Dotations fonds divers	217 812.99	217 812.99				
16	Emprunts	109 500	109 494.91				
27	Autres immo financières						
040	Opé d'ordre entre sections	20 324.70	20 324.70	21	Virt de section fonctionnement	42 958.47	
041	Opé patrimoniales	4871.63	4871.63	40	Op. ordre entre sections	336 451.27	351 630.97
001	Solde négatif reporté			41	Op. Patrimoniales	4 871.63	4 871.63
				1	Solde positif reporté	1 056 984.62	
	Total Dépenses	**3 081 648.67**	**1 335 168.78**		**Total Recettes**	**3 081 648.67**	**1 708 537.64**
		(b)					(a)

Excédent de l'exercice 2025 (a)-(b) : 373 368,86 € - Résultat de clôture : 1 430 353,48 €

Capacité d'autofinancement nette : 451 516.97 € (caf brute -Rembt capital emprunts)

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget principal de la Commune
- Donne pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 20 avril 2026

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Matthieu Applincourt

Le Maire,
Mary Coxall-Philippe

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERCH 29590